



**Championnats nationaux juniors BMO – Patinage Canada 2011
du 16 au 20 janvier 2011**

**Championnats canadiens de patinage artistique BMO 2011
du 19 au 23 janvier 2011**

Victoria (C.-B.)

AVIS DE TENUE DE COMPÉTITION

DESTINATAIRES : Conseil d'administration
Concurrents
Clubs membres
Bureaux des sections
Bureau national

Vous trouverez ci-joint l'avis combiné de tenue des Championnats nationaux juniors BMO – Patinage Canada 2011 et des Championnats canadiens de patinage artistique BMO 2011, organisés sous la direction de Patinage Canada et accueillis par la section Patinage Canada – Colombie-Britannique/Yukon.

Toutes les épreuves et les séances d'entraînement se dérouleront au Save-On-Foods Memorial Centre et à l'Archie Browning Sports Centre d'Esquimalt (patinoire d'entraînement) du dimanche 16 janvier 2011 au dimanche 23 janvier 2011. Le Gala d'exhibition (champions juniors et trois meilleurs seniors) se déroulera le dimanche 23 janvier 2011 au Save-On-Foods Memorial Centre.

Les renseignements techniques concernant l'admissibilité et les exigences sont les mêmes que pour les épreuves des Championnats de section BMO – Patinage Canada des niveaux



pré-novice à senior. Consultez les règlements sur le CPC de Patinage Canada pour connaître ceux qui régissent tout particulièrement les événements évalués en vertu du système CPC. Référez-vous également à la trousse technique de préparation de la discipline particulière ainsi qu'aux communiqués et clarifications de l'UIP en vue de la saison qui vient.

L'horaire provisoire de compétition est à présent affiché dans la section de Connexion des membres de Patinage Canada et sur le site Web de Patinage Canada (www.patinagecanada.ca). L'horaire définitif sera affiché aux mêmes endroits au terme des Championnats de section BMO – Patinage Canada.

Tous les concurrents doivent mettre à jour leur « profil personnel » dans la section de Connexion des membres avant de concourir à des événements de qualification durant la saison 2010-2011.

Veillez faire parvenir toute question par courriel à l'adresse 2011canadians@skatecanada.ca.

Jeff Partrick
Directeur, Entraînement et programmes de patinage
JP/rb

Jackie Stell-Buckingham
Directrice, Événements

Table des matières

ÉNONCÉ DE PRINCIPE POUR LA COMPÉTITION	5
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	7
LISTE DE CONTACTS.....	7
PATINOIRES	7
HÉBERGEMENT.....	8
Contacts des sections pour l’hébergement	9
RENSEIGNEMENTS POUR LES CONCURRENTS	10
RETRAITS	11
INSCRIPTION.....	12
Patineurs	12
Entraîneurs.....	12
Gérants d’équipe.....	13
Personnel de soutien de l’équipe d’amélioration de la performance.....	13
MUSIQUE.....	14
MÉDAILLES	15
RÉUNIONS	15
Réunion des spécialistes techniques	
Réunion des arbitres et des contrôleurs techniques	
Réunion des juges	
Réunion du jury technique	
Patinage en couple senior – Table ronde des officiels	
Danse senior – Table ronde des officiels	
Femmes seniors – Table ronde des officiels	
Hommes seniors – Table ronde des officiels	
Réunion des gérants d’équipe	
Programme national d'apprentissage en entraînement	
ACTIVITÉS SOCIALES	16
Célébration de clôture	16
ACCIDENTS/RESPONSABILITÉ.....	16
BILLETS	16
POLITIQUE SUR LES APPAREILS PHOTOS ET CAMÉRAS – DÉTENTEURS DE BILLETS	17
HORAIRE DE LA COMPÉTITION	18
AUTORISATION DE LA OU DU CHORÉGRAPHE.....	18
RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX	19
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	20
SERVICES	22



CONTRÔLE ANTIDOPAGE	22
SERVICES MÉDICAUX.....	22
TRANSPORT	22
Aéroport.....	22
Transport durant la compétition – famille du patinage	22
Navette pour les personnes non accréditées	23

ÉNONCÉ DE PRINCIPE POUR LA COMPÉTITION

Championnats nationaux juniors BMO – Patinage Canada

Les Championnats nationaux juniors BMO – Patinage Canada font partie du programme de développement des talents de Patinage Canada. L'événement est financé par Patinage Canada conjointement avec le commanditaire de compétition, BMO Groupe financier. Patinage Canada planifie, organise et exécute ces Championnats, de concert avec l'équipe d'organisation bénévole locale.

Règle générale, la compétition rassemble environ 180 patineurs, 170 entraîneurs et chefs d'équipe, 60 officiels, commanditaires et membres des médias ainsi que 175 bénévoles.

L'objectif d'une compétition de ce niveau est de fournir aux jeunes patineurs de talent la possibilité de vivre une expérience de compétition nationale tôt dans leur développement en vue de mieux les préparer à la compétition senior.

Championnats canadiens de patinage artistique BMO

Les Championnats canadiens de patinage artistique BMO sont l'une des compétitions de patinage artistique les plus en vue au monde et l'un des plus grands championnats nationaux annuels de sport au Canada.

La compétition est parrainée par Patinage Canada, conjointement avec BMO Groupe financier qui est le commanditaire principal. Les Championnats canadiens sont planifiés, gérés et organisés par Patinage Canada, en collaboration avec l'équipe d'organisation bénévole locale.

L'événement attire environ 90 patineurs, 100 entraîneurs et chefs d'équipe, 50 officiels et commanditaires, 100 membres des médias et de la télévision et 250 bénévoles.

Les Championnats canadiens de patinage artistique BMO donnent à Patinage Canada l'occasion de présenter et de reconnaître ses patineurs de compétition d'élite et de divertir les spectateurs et les téléspectateurs dans l'ensemble du pays. La compétition permet aussi à Patinage Canada de faire connaître ses commanditaires nationaux de l'entreprise privée.

De nombreuses décisions importantes dépendent des résultats des Championnats canadiens de patinage artistique BMO, dont les brevets accordés par Sport Canada, le financement des athlètes, la sélection des membres de l'équipe nationale de Patinage Canada, de même que la sélection des athlètes pour diverses compétitions de perfectionnement et de niveau international.



L'objectif des athlètes qui participent à cet événement est d'exécuter d'excellentes performances sous le regard attentif de milliers de spectateurs et téléspectateurs. Les résultats sont extrêmement importants.

La compétition simule le plus possible les Championnats du monde de patinage artistique de l'UIP ainsi que les Jeux olympiques d'hiver auxquels les concurrents aspirent.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

LISTE DE CONTACTS

2011canadians@skatecanada.ca

Représentante technique – Champ. canadiens	Debbie MacMurdo
Représentante technique adjointe – Champ. canadiens	Bev Viger
Représentante technique – Champ. nat. juniors	Bev Viger
Directeur, Entraînement et programmes de patinage	Jeff Partrick
Directrice, Événements	Jackie Stell- Buckingham
Gestionnaire, Événements	Sherry-Lyn Zuro
Gestionnaire, Billets	Theresa Godbold
Coordonnatrice, Site de l'événement	Cassie Hodgins
Spécialiste, activités sociales et réunions	Jeannette Alexander
Coordonnatrice, Opérations pour les événements (inscription)	Diane Vanier
Personne-ressource du personnel technique	Renee Bellavance
Gestionnaire, Haute performance	Norm Proft

PATINOIRES

<p>Save-On-Foods Memorial Centre (compétition/entraînement) 1925, rue Blanshard Victoria (C.-B.) V8T 4J2</p> <p>Archie Browning Sports Centre d'Esquimalt (entraînement) 1151, chemin Esquimalt Victoria (C.-B.) V9A 3N6</p>	<p><u>Dimensions :</u> 200 pi sur 85 pi</p> <p><u>Dimensions :</u> 200 pi sur 85 pi</p>
--	---

HÉBERGEMENT

<p>The Fairmont Empress 721, rue Government Victoria (C.-B.) V8W 1W5 Tél. : 250.384.8111 http://www.fairmont.com/empress</p>	<p>Tarif : 129 \$ + taxes (12 %) (1 à 2 personnes par chambre)</p>
<p>Un rabais de 10 % sera offert aux participants, sur présentation de leur carte d'accréditation, pour tous les achats d'aliments et de boissons non alcoolisées au restaurant Empress Room. Cette offre ne s'applique pas au service aux chambres.</p> <p>Des suites de réception (une chambre de coin donnant sur le port) sont offertes gratuitement aux équipes.</p>	
<p>Hotel Grand Pacific 463, rue Belleville Victoria (C.-B.) V8V 1X3 Tel: 250.386.0450 http://www.hotelgrandpacific.com</p>	<p>Tarif : 119 \$ + taxes (14,24 %) (1 à 2 personnes par chambre)</p>
<p>Un rabais de 10 % sera offert aux participants, sur présentation de leur carte d'accréditation, pour tous les achats d'aliments et de boissons non alcoolisées au Pacific Restaurant et au Courtyard Café. Cette offre ne s'applique pas au service aux chambres.</p> <p>Chaque équipe profitera d'une suite d'une chambre au tarif de groupe. Des suites de réception sont offertes gratuitement aux équipes, sauf à compter de 16 h, le vendredi 22 janvier jusqu'au matin du dimanche 24 janvier. L'hôtel fournira, sur demande, une suite supplémentaire d'une chambre durant cette période de temps.</p>	

NOTE : Les réservations dans la section de chambres de Patinage Canada ne peuvent être faites que par l'intermédiaire du bureau national de Patinage Canada – les hôtels n'accepteront pas de réservations individuelles. Veuillez communiquer avec la personne suivante de votre section pour faire vos réservations.

Contacts des sections pour l'hébergement

SECTION COLOMBIE-BRITANNIQUE /YUKON

Danielle Williams

Tél. : 604.205.6960

Télé. : 604.205.6962

danielle@skatinginbc.com

SECTION SASKATCHEWAN

Danielle Shaw

Tél. : 306.780.9245

Télé. : 306.780.9242

sk.skate@sasktel.net

SECTION NORD DE L'ONTARIO

Traci Fong

Tél. : 705.567.9331, poste 226

Télé. : 705.567.5005

teams@scno.net

SECTION CENTRE DE L'ONTARIO

Patricia Glenwright

Tél. : 905.760.9100, poste 222

Télé. : 905.760.9104

patricia@skatecanada-centralontario.com

SECTION QUÉBEC

Diane Charest

Tél. : 514.252.3073, poste 3473

Télé. : 514.252.3170

dianecharrest@patinage.qc.ca

SECTION ALBERTA/T. N.-O./NUNAVUT

Allyson Wright

Tél. : 780.415.0596

Télé. : 780.427.1734

skateab.allyson@telus.net

SECTION MANITOBA

Shauna Marling

Tél. : 204.925.5708

Télé. : 204.925.5924

skate.exec@sportmanitoba.ca

SECTION OUEST DE L'ONTARIO

Ted Dodman

Tél. : 905.227.9630

Télé. : 905.227.8968

al.edward@sympatico.ca

EASTERN ONTARIO SECTION

SECTION EST DE L'ONTARIO

Barbara Hough

Tél. : 613.925.1441

Télé. : 613.925.1314

eos@bellnet.ca

SECTION NOUVEAU-BRUNSWICK

Stéphanie Doucet

Tél. : 506.451.1321

Télé. : 506.451.1325

skatenb@nb.aibn.com

SECTION NOUVELLE-ÉCOSSE

Jill Knowles

Tél. : 902.425.5454, poste 336

Télec. : 902.425.5606

skatecanadans@sportnovascotia.ca

SECTION ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD

Mike Connolly

Tél. : 902.368.4985

Télec. : 902.368.4548

mconnolly@sportpei.pe.ca

SECTION TERRE-NEUVE ET LABRADOR

Betty Brett

Tél. : 709.368.8504

Télec. : 709.364.9760

skaterdevelopment@gmail.com

RENSEIGNEMENTS POUR LES CONCURRENTS

Tous les concurrents doivent se qualifier aux compétitions Défi BMO – Patinage Canada. La section doit soumettre en ligne, à Patinage Canada, toutes les inscriptions (y compris celles des athlètes, entraîneurs et gérants d'équipe) dans les 24 heures suivant la fin des Championnats de section BMO – Patinage Canada (pour les patineurs exemptés) ou des compétitions Défi.

Veillez vous assurer que les noms de tous les patineurs exemptés par Patinage Canada figurent sur les listes d'inscription. Les patineurs exemptés sont néanmoins tenus de remplir les formulaires pertinents d'inscription des patineurs.

Tous les patineurs qui se qualifient au Défi ou ont obtenu une exemption devront verser les droits suivants à leur inscription aux Championnats nationaux juniors BMO – Patinage Canada ou aux Championnats canadiens de patinage artistique BMO :

- PATINAGE EN SIMPLE NOVICE À SENIOR, inclusivement : 240 \$ par inscription
- PATINAGE EN COUPLE OU DANSE NOVICE À SENIOR, inclusivement : 360 \$ par inscription

Chaque section est responsable de recueillir les droits auprès des patineurs et de les faire parvenir à Patinage Canada. Les remboursements concernant les retraits pour des raisons médicales seront traités après l'événement avec préavis approprié et une copie d'un certificat médical. Toutes les demandes de remboursement seront assujetties à des frais d'administration de 25 \$.

Tous les patineurs exemptés par l'intermédiaire d'une compétition Défi doivent soumettre une copie de leur musique avec leurs formulaires d'inscription des patineurs.

Mise à jour du profil en ligne du patineur

Au moment de l'inscription aux Championnats de section et de niveau supérieur, tous les athlètes doivent mettre à jour leur « profil personnel » en ligne (site Web de Patinage Canada – Connexion des membres) après chaque stade de qualification.

Toutes les mises à jour doivent être faites dans les 48 heures (d'ici le 8 décembre 2010) suivant l'achèvement de la compétition Défi (sauf les feuilles de programme prévu qui peuvent être modifiées jusqu'au vendredi 7 janvier 2011).

Veillez noter que tous les patineurs exemptés sont aussi responsables de faire cette mise à jour.

RETRAITS APRÈS L’AFFICHAGE OU LA PUBLICATION DE L’ORDRE DE PATINAGE DÉTERMINÉ PAR TIRAGE AU SORT (règlement 7000-H-1.1 (2)(iv))

Si un ou plusieurs patineurs se retirent d'une compétition après que l'ordre de patinage a été déterminé par tirage au sort et affiché, l'ordre ne sera pas changé. On annoncera les patineurs retirés comme s'étant retirés. Le remplaçant doit remplacer le patineur qui s'est retiré en prenant la même place dans l'ordre de départ avant le début de la séance d'entraînement officielle qui a lieu immédiatement avant la première partie de l'épreuve. Pour les épreuves seniors aux Championnats canadiens, le patineur remplaçant prendra la première place de départ et on réorganisera les groupes d'échauffement en conséquence.

Si un ou plusieurs patineurs se retirent d'une compétition de qualification ou de championnats après le début d'une épreuve, le motif invoqué doit être pour raison médicale ou pour une raison personnelle. Lorsque le retrait de la compétition est pour raison médicale, le patineur doit fournir un certificat médical ou subir un examen médical par le personnel médical en présence à la compétition soit avant la séance d'entraînement (si la blessure ou la maladie est grave et existe à l'arrivée du patineur) ou durant la compétition si le problème se produit sur place. Les demandes de retrait pour des raisons personnelles (p. ex. un décès dans la famille immédiate) seront examinées individuellement par la représentante technique.

Si un patineur se retire d'une compétition après le début de celle-ci (c'est-à-dire qu'il prend part à au moins une partie de l'épreuve) il doit se retirer de toutes les autres catégories de la compétition auxquelles il est inscrit. Dans les cas d'un couple de patinage

ou de danse qui se retire en raison d'une blessure, seul le patineur qui n'est pas blessé est autorisé à participer à une autre ou aux autres épreuves auxquelles il est inscrit.

INSCRIPTION

Des cartes d'accréditation avec photo seront exigées à ces championnats. L'inscription des patineurs, officiels, gérants d'équipe et entraîneurs commencera le samedi 15 janvier 2011, de 14 h à 18 h à l'entrée des personnes accréditées du Save-On-Foods Memorial Centre. Les heures d'inscription seront précisées dans le guide de l'événement (disponible une semaine avant l'événement).

Les patineurs, les officiels, les entraîneurs, les gérants d'équipe ou les représentants des médias et de la télévision qui arriveront à leur hôtel pourront s'adresser au bureau du transport ou à la réception à l'hôtel pour obtenir un billet aller de la navette qui assurera leur transport au Save-On-Foods Memorial Centre en vue de leur inscription.

Patineurs

- Conformément au règlement 7410 de Patinage Canada, les patineurs doivent s'inscrire avant la séance d'entraînement officielle qui précède immédiatement la première partie de leur épreuve.
- Une fois inscrits, les concurrents ne peuvent s'entraîner qu'aux patinoires d'entraînement officielles, conformément au règlement 7410 de Patinage Canada.

Entraîneurs

Conformément à la politique d'accréditation pour les événements de Patinage Canada, afin d'être accrédités pour les Championnats canadiens de patinage artistique BMO 2011, les entraîneurs doivent :

- être certifiés au niveau 2 du PNCE ou du Programme EIPSEP (épreuves novices seulement);
- être certifiés au niveau 3 du PNCE (épreuves juniors et seniors);
- être des membres entraîneurs professionnels en règle de Patinage Canada;
- être titulaires d'un certificat de secourisme valide;
- s'inscrire en personne et présenter leur carte d'identité avec photo de la section.

Deux personnes (deux entraîneurs professionnels ou un entraîneur professionnel et un membre du personnel d'amélioration de la performance ou un gérant d'équipe) au maximum par concurrente ou concurrent seront accrédités. Seulement deux personnes accréditées comme susmentionné, admises au niveau de la glace, seront choisies par le patineur, la patineuse ou l'équipe. Aucun membre du personnel d'amélioration de la performance accrédité avec des patineurs inscrits à la compétition n'aura accès à la bande.

Les nouveaux entraîneurs professionnels qui ne satisfont pas aux critères susmentionnés pour l'accréditation ou le financement disposeront de trois ans pour devenir certifiés du Programme EIPSEP et de quatre ans pour devenir certifiés au niveau 3 à compter de la date de leur inscription à titre d'entraîneur professionnel de Patinage Canada.

Les entraîneurs étrangers doivent faire leur demande, au moins deux semaines avant l'événement, directement au Service de l'entraînement de Patinage Canada, par courriel à l'adresse coaching@skatecanada.ca ou par téléphone au 613.747.1007 ou 1.888.747.2372, poste 2504. Ils n'obtiendront l'accréditation que s'ils satisfont aux exigences précisées dans les Politiques et procédures de Patinage Canada.

Gérants d'équipe

Tous les gérants d'équipe doivent être des membres actuellement inscrits à Patinage Canada conformément à la politique d'accréditation.

Les gérants d'équipe qui sont aussi entraîneurs doivent être :

- certifiés au niveau 3 du PNCE;
- titulaires d'un certificat de secourisme valable;
- actuellement inscrits comme entraîneurs professionnels de Patinage Canada.

Le nombre de gérants d'équipe permis est comme suit :

- deux gérants d'équipe par section sont automatiquement autorisés pour un maximum de dix patineurs;
- un gérant d'équipe additionnel est autorisé pour chaque groupe de cinq patineurs additionnels.

1 à 10 patineurs = 2 gérants d'équipe

11 à 15 patineurs = 3 gérants d'équipe

16 à 20 patineurs = 4 gérants d'équipe

Et ainsi de suite...

Personnel de soutien de l'équipe d'amélioration de la performance

Patinage Canada peut approuver l'accréditation de membres du personnel d'amélioration de la performance (professionnels en sciences du sport) avec des athlètes aux Championnats canadiens de patinage artistique, qui ont les titres professionnels suivants :

- médecin;
- physiothérapeute
- psychologue du sport – doit être un psychologue (i) autorisé par son organisme directeur provincial et en règle et (ou) (ii) un membre en règle de l'Association canadienne de la psychologie du sport.

Toutes les demandes d'accréditation du personnel d'amélioration de la performance feront l'objet d'un examen de Patinage Canada, sous réserve de son approbation. Une preuve que les demandes satisfont aux critères minimaux doit être fournie. Toutes les demandes doivent être signées par l'athlète et l'entraîneur en chef.

MUSIQUE

La musique utilisée doit relever du domaine public ou des sociétés possédant les droits d'exécution.

Les concurrents qui ont fait composer en tout ou en partie de la musique spécialement pour leur programme doivent se charger d'obtenir du compositeur ou de la compositrice l'autorisation écrite d'utiliser cette musique à la radio ou à la télévision, ou d'obtenir l'autorisation voulue des sociétés possédant les droits d'exécution.

Information pour les concurrents des épreuves de danse novice : pour toutes les séances d'entraînement et la compétition, les couples de danse doivent utiliser l'édition révisée de 2001 de la musique pour danses imposées de l'UIP.

Rotations musique / séances d'entraînement

La rotation musique / séances d'entraînement sera communiquée lors de l'inscription. Toute demande spéciale doit être adressée à la représentante technique au plus tard le **lundi 13 décembre 2010**.

Exigences concernant la musique

Au moment de l'inscription, chaque concurrente ou concurrent doit fournir deux CD ou cassettes de musique pour la compétition. Un CD ou une cassette pour la compétition, marqué « original » et un de rechange marqué « copie ». Si deux CD sont remis, on recommande d'avoir en plus une cassette de rechange. La musique sera gardée au Save-On-Foods Memorial Centre.

Normes pour les CD et les cassettes

1. Il ne doit y avoir qu'un (1) seul programme par CD ou cassette.
2. Le début de la musique doit être enregistré avec moins de deux secondes d'introduction.
3. Le nom du concurrent ou de la concurrente suivi de la durée exacte du programme musical (non celle de l'exécution du programme) doivent être clairement indiqués en caractères d'imprimerie sur le CD ou la face n° 1 de la cassette.
4. Chaque CD ou cassette doit être présenté dans son coffret de plastique, marqué du nom du concurrent, du nom de l'épreuve et de la durée exacte de la musique.

Après l'épreuve même ou l'épreuve des patineurs

Les patineurs pourront récupérer les enregistrements musicaux et les feuilles détaillées à la salle des opérations au Save-on-Foods Memorial Centre environ 30 minutes après la fin de l'épreuve même ou des épreuves des patineurs.

MÉDAILLES

Des médailles seront décernées aux patineurs qui ont terminé parmi les trois premiers dans chaque épreuve. Consulter l'horaire de la compétition pour l'horaire de la cérémonie de remise des prix.

RÉUNIONS

Les réunions suivantes auront lieu durant la compétition. Des renseignements complets seront fournis dans le guide d'information sur l'événement.

- **Réunion des spécialistes de données**
- **Réunion des arbitres et des contrôleurs techniques**
- **Réunion des juges**
- **Réunion du jury technique**
- **Patinage en couple senior – Table ronde des officiels**
- **Danse senior – Table ronde des officiels**
- **Femmes seniors – Table ronde des officiels**
- **Hommes seniors – Table ronde des officiels**

Réunion des gérants d'équipe – Championnats nationaux juniors

Date : Le dimanche 16 janvier 2011
Heure : À déterminer
Endroit : À déterminer

Réunion des gérants d'équipe – Championnats canadiens

Date : Le jeudi 20 janvier 2011
Heure : À déterminer
Endroit : À déterminer

Programme national d'apprentissage en entraînement

Date : Du vendredi 21 janvier au dimanche 23 janvier 2011
Heure : 7 h – 23 h
Endroit : À déterminer
Note : Pour vous inscrire, veuillez contacter coaching&programs@skatecanada.ca

* **Note** : Les heures des réunions sont fournies sous réserve de changement.

ACTIVITÉS SOCIALES

Célébration de clôture

Date : Le dimanche 23 janvier 2011

Endroit : Fairmont Empress – Crystal Ballroom et Palm Court

Heure : Après le Gala d'exhibition

Tous les patineurs (y compris les novices et les juniors), deux gérants d'équipe par section et tous les officiels recevront des billets gratuits pour la célébration de clôture, qui comprend un repas léger. Les membres de la famille de patinage qui désirent se procurer des billets peuvent en acheter au bureau de l'événement au Fairmont Empress, au plus tard à midi le mercredi 19 janvier 2011.

Note : Il y aura une quantité limitée de billets offerts selon le principe des premiers arrivés, premiers servis et vendus au coût de 50 \$ le billet.

ACCIDENTS/RESPONSABILITÉ

Patinage Canada et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation aux championnats, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs assument la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de la gestion de la compétition et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

BILLETS

Tous les gérants d'équipe, patineurs et leurs entraîneurs officiels recevront une accréditation pour la compétition. On pourra se procurer des forfaits de billets toutes épreuves en personne à la billetterie du Save-On-Foods Memorial Centre, par téléphone au 1.866.514.5050 ou en ligne à l'adresse www.selectyourtickets.com. Les billets d'épreuves individuelles pour les deux événements seront en vente à l'automne. Pour les renseignements les plus à jour sur les billets, veuillez consulter www.patinagecanada.ca ou composez le 1.888.747.2372, poste 2539.

Les forfaits de billets toutes épreuves des Championnats nationaux juniors BMO – Patinage Canada 2011 comprennent l'accès à toutes les épreuves novices et juniors et aux séances d'entraînement officielles qui auront lieu au Save-On-Foods Memorial Centre, du 17 au 20 janvier 2011. Ce forfait coûte 30 \$, plus frais supplémentaires

applicables.

Les forfaits de billets toutes épreuves des Championnats canadiens de patinage artistique BMO comprennent des billets pour toutes les épreuves seniors et les séances d'entraînement officielles qui auront lieu au Save-On-Foods Memorial Centre, du 21 au 23 janvier 2011. Ce forfait coûte 150 \$, plus les frais supplémentaires applicables.

Tous les billets toutes épreuves seront postés aux acheteurs en novembre 2010.

Il n'y aura pas de vente de billets pour les séances d'entraînement. Il faut acheter des billets toutes épreuves ou d'épreuves individuelles pour assister aux séances d'entraînement et aux épreuves.

Renseignements importants pour les parents concernant les billets

Un nombre restreint de billets sera réservé pour les parents des patineurs participant aux Championnats canadiens de patinage artistique BMO 2011 par l'intermédiaire du Save-On-Foods Memorial Centre. Veuillez communiquer avec la personne-ressource de votre section responsable de l'hébergement ou vous reporter à la lettre à l'intention des parents du bureau de votre section, qui fournit des renseignements complets sur la commande. Cette lettre sera communiquée aux sections en novembre pour donner des renseignements supplémentaires sur la réservation de ces billets.

POLITIQUE SUR LES APPAREILS PHOTOS ET CAMÉRAS – DÉTENTEURS DE BILLETS

Aux événements de Patinage Canada, les spectateurs n'ont le droit, que pour leur usage personnel, d'utiliser de petits appareils photos visez et déclenchez. Patinage Canada interdit ce qui suit à ses événements :

- aucune photographie au flash;
- aucun sac pour appareil photo dans l'installation;
- aucun type de mécanisme émetteur dans le but d'utiliser un flash ou une strobophotographie;
- aucune utilisation d'appareil photo professionnel et d'objectif mobile;
- l'appareil photo ne doit pas nuire aux autres spectateurs pendant l'événement;
- il est strictement interdit de revendre des photos ou d'afficher des photos sur des sites Web;
- l'enregistrement vidéo est formellement interdit. Seuls les entraîneurs et les gérants d'équipe accrédités peuvent, en se tenant près de la bande, enregistrer sur bande vidéo la séance d'entraînement ou la performance de leur propre patineur, patineuse ou équipe. Les athlètes qui souhaitent obtenir une bande vidéo de leurs



programmes peuvent en acheter une copie du distributeur autorisé de vidéos sur place, le cas échéant.

Le personnel de sécurité de l'installation peut confisquer l'appareil de toute personne qui ne respecte pas ces restrictions. De plus, le personnel de Patinage Canada se réserve le droit de restreindre l'utilisation d'autres types d'appareils photos s'il estime que la qualité ou le type d'appareil ne permet pas de protéger les intérêts des athlètes ou de l'événement.

HORAIRE DE LA COMPÉTITION

L'horaire provisoire de la compétition est affiché dans la section Connexion des membres de Patinage Canada et sur le site Web de Patinage Canada (www.patinagecanada.ca). L'horaire définitif sera affiché aux mêmes endroits à la suite des compétitions Défis de l'Ouest et de l'Est BMO – Patinage Canada 2011, sous réserve de changements.

AUTORISATION DE LA OU DU CHORÉGRAPHE

Conformément au règlement 131 de l'UIP, le concurrent ou la concurrente doit obtenir la pleine autorisation de la chorégraphe ou du chorégraphe de présenter et d'utiliser la chorégraphie pour usage public, télédiffusion et retransmission au niveau mondial sans autre autorisation ou paiement de la part de l'UIP, Patinage Canada ou des réseaux de télévision ou télédiffuseurs. L'autorisation de la ou du chorégraphe fait partie du formulaire d'inscription.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Consultez le Manuel des règlements de Patinage Canada pour les règlements qui s'appliquent à cet événement :

RÈGLEMENT	NUMÉRO DU RÈGLEMENT
ADMISSIBILITÉ AUX CHAMPIONNATS ET AUX COMPÉTITIONS	Règlement 5401
CONDITIONS EXIGÉES POUR L'INSCRIPTION	Règlement 5402
RESTRICTIONS CONCERNANT L'INSCRIPTION	Règlement 5403
EXIGENCES EN MATIÈRE D'ÂGE ET DE TESTS POUR LA PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS	Partie du règlement 5404
CHOIX DES CONCURRENTS DES 13 CHAMPIONNATS DE SECTION BMO – PATINAGE CANADA QUI AVANCERONT AUX COMPÉTITIONS DÉFIS DE L'OUEST ET DE L'EST, AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX JUNIORS ET AUX CHAMPIONNATS CANADIENS	Partie des règlements 7403 et 7407
CHOIX DES CONCURRENTS DES COMPÉTITIONS DÉFI BMO – PATINAGE CANADA QUI AVANCERONT AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX JUNIORS ET AUX CHAMPIONNATS CANADIENS	Partie du règlement 7407
CONDITIONS POUR LES ÉVÉNEMENTS – CHAMPIONNATS DE SECTION BMO – PATINAGE CANADA	Partie des règlements 5301, 5302, 5303 et 5304

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Les documents de référence suivants figureront dans la section de Connexion des membres du site Web de Patinage Canada sous <Technique et programmes>, <Patinage de compétition> :

- Exigences pour les programmes de patinage en simple, de patinage en couple et de danse sur glace pour 2010-2011
- Principes de base du calcul
- Patinage en simple : trousse technique de préparation
- Patinage en simple : exigences du programme
- Patinage en simple : niveaux de difficulté
- Patinage en simple : échelle de valeur
- Patinage en simple : manuel du jury technique de l'UIP (anglais seulement)
- Patinage en simple et en couple : exigences pour les programmes courts
- Patinage en simple : questions et réponses techniques
- Patinage en couple : trousse technique de préparation
- Patinage en couple : exigences du programme
- Patinage en couple : niveaux de difficulté
- Patinage en couple : échelle de valeur
- Patinage en couple : manuel du jury technique de l'UIP (anglais seulement)
- Danse : trousse technique de préparation
- Danse : tirage au sort des danses imposées
- Danse : exigences du programme
- Danse : niveaux de difficulté
- Danse : échelle de valeur – danse imposée (anglais seulement)
- Danse : échelle de valeur – danse courte et danse libre
- Danse : manuel du jury technique de l'UIP (anglais seulement)
- Communiqué de l'UIP 1610 (danse) (anglais seulement)
- Communiqué de l'UIP 1611 (simple et couple) (anglais seulement)
- Communiqué de l'UIP 1619 (simple et couple) (anglais seulement)
- Communiqué de l'UIP 1621 (danse) (anglais seulement)
- Communiqué de l'UIP 1632 (danse) (anglais seulement)
- Système de notation de l'UIP / Renseignements techniques (anglais seulement)

Les documents de référence suivants figureront dans la section de Connexion des membres du site Web de Patinage Canada sous <Technique et programmes>, <Règlements> :

- politique sur les exemptions



- politique sur l'accréditation pour les événements
- politique sur les contestations

Veillez visiter souvent ces sections du site Web pour toute mise à jour.

SERVICES

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Aucun test de contrôle antidopage n'aura lieu aux Championnats nationaux juniors BMO 2011 et aux Championnats canadiens de patinage artistique BMO 2011. Il est possible que des représentants du Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) se présentent pour administrer des tests anti-drogue faits au hasard dans le cadre de leurs protocoles de tests courants.

SERVICES MÉDICAUX

Les services médicaux offerts aux athlètes qui concourent aux événements comprennent les soins médicaux d'urgence à la patinoire durant toutes les séances d'entraînement et la compétition. Le Save-On-Foods Memorial Centre comptera aussi une clinique médicale et des services de physiothérapie seront offerts pendant un nombre d'heures limitées durant la journée.

TRANSPORT

Aéroport

Le transport sera assuré pour les officiels et les équipes (y compris les patineurs, les entraîneurs, les gérants d'équipe et les accompagnateurs) pour l'aller et le retour à l'Aéroport international de Victoria. Afin de nous aider à établir l'horaire de transport par autobus et fourgonnettes, veuillez envoyer l'information précise et complète sur l'arrivée et le départ (y compris le nom des voyageurs, les numéros et les heures de vol, etc.) à votre section, au plus tard le **lundi 3 janvier 2011**. Les équipes qui ont donné tous les détails concernant leur arrivée auront la priorité d'embarquement dans les autobus prévus à l'horaire. Les personnes qui ne figurent pas sur les listes pourraient être responsables de leur propre transport à l'hôtel. Le Comité organisateur ne remboursera pas le coût de transport aller retour des participants entre l'Aéroport international de Victoria et les hôtels. Au cours de la semaine de compétition, les gérants des équipes devront confirmer l'information concernant le départ auprès du bureau de transport au Save-On-Foods Memorial Centre ou à l'hôtel Fairmont Empress.

Transport durant la compétition – famille du patinage

Une navette assurera le transport aller-retour entre les hôtels **Fairmont Empress** et **Hotel Grand Pacific** et le Save-On-Foods Memorial Centre et l'Archie Browning Sports Centre d'Esquimalt. Ce service de navette sera offert à compter du samedi 15 janvier 2011 et continuera d'être régulièrement offert chaque jour jusqu'à la fin de la compétition. Les détenteurs d'accréditation arborant l'icône d'autobus auront accès au service de navette et devront présenter leur carte d'accréditation au moment de monter à bord. Veuillez

vérifier où se trouvent les arrêts d'autobus au moment de l'inscription.

Un bureau de transport sera ouvert tous les jours à l'hôtel Fairmont Empress et au Save-On-Foods Memorial Centre.

Navette pour les personnes non accréditées

L'accréditation est un service associé au système d'accréditation et l'accès aux autobus est réservé aux personnes accréditées. Les parents et les accompagnateurs peuvent se procurer un laissez-passer qu'ils pourront utiliser de façon limitée* pour la navette, en se présentant au bureau de l'événement à l'hôtel Fairmont Empress (40 \$ chacun). Le laissez-passer doit être présenté au moment de monter à bord de l'autobus.

*Comme les patineurs et les officiels ont la priorité d'embarquement à bord des autobus qui font la navette, il est possible que les détenteurs d'un laissez-passer doivent attendre l'autobus suivant pour faire place aux participants accrédités.

Les hôtels se trouvent à environ 2,7km du Save-On-Foods Memorial Centre.

***Note :** Le laissez-passer pour la navette est non transférable et non remboursable. Si la ou le titulaire perd ou se fait voler son laissez-passer pour la navette, il devra payer des frais de 40 \$ pour son remplacement.

CET AVIS POURRAIT ÊTRE MODIFIÉ